

Résumé des questions économiques et sociales: semaine n° 213 du 10 février 2025

REIMS (MARNE) : GRÈVE ET TENSIONS LORS DES NÉGOCIATIONS SALARIALES DU CHAMPAGNE, L'UMC REFUSE LE DIALOGUE !

Alors que les syndicats se préparaient à entamer les négociations salariales annuelles obligatoires (NAO) avec l'Union des Maisons de Champagne (UMC), ces discussions ont été brutalement interrompues par un refus de dialogue du président de la commission sociale de l'UMC, Michel Letter.

Une mobilisation massive des salariés !

Dès 10h du matin, entre 450 et 500 salariés des maisons de Champagne se sont rassemblés devant le siège de l'UMC à Reims pour exprimer leur soutien à leurs délégués syndicaux. L'intersyndicale CGT, CFDT et FO réclame une revalorisation salariale de 3,13 %, en lien avec l'augmentation du SMIC en 2024 et la bonne santé économique du secteur.

Des interventions syndicales fortes avant la réunion !

Avant même le début des discussions, les principaux responsables syndicaux ont pris la parole :

• **José Blanco, secrétaire général de l'Intersyndicat CGT du Champagne**, a rappelé que les négociations s'annonçaient difficiles, l'UMC voulant prendre en compte l'inflation moyenne de 2 % (indice INSEE) et la chute des résultats probable de l'année 2025, au lieu de revaloriser les salaires en rapport avec les résultats économique et l'augmentation du SMIC de l'année 2024. Il a dénoncé une stratégie visant à « *smicardiser* » les travailleurs et a appelé à une modernisation des grilles salariales pour garantir des revenus décents aux employés. Il a également souligné que Michel Letter, après avoir tenu des propos irrespectueux et insultants envers la CGT, il y a quelques années, n'était pas en position de donner des leçons sur le « *respect* », notamment en reprochant à la CGT de ne pas avoir informé le patronat du Champagne de l'organisation d'une grève le jour de la réunion paritaire.

• **Philippe Cothenet, secrétaire général adjoint de l'Intersyndicat CGT du Champagne**, a souligné l'écart croissant (-8 %) entre les augmentations du SMIC (+30 % depuis 2012) et celles des salaires de la convention collective (+22 %). Il a insisté sur l'urgence de stopper cette érosion salariale et a appelé à une convergence des luttes syndicales. Il a également rappelé que si cette tendance persistait, les premiers niveaux de classification de la convention collective seraient rapidement alignés sur le SMIC. Il a dénoncé une stratégie patronale qui vise à maximiser les profits en réduisant la part salariale et en ayant recours à une main-d'œuvre précarisée. Pour lui, il est indispensable que les salariés, toutes maisons confondues, restent mobilisés pour obtenir des conditions de travail dignes et une juste rémunération. Son mot d'ordre : « **Camarade, je vous jure que tous unis, tous unis nous serons invincibles !** »

• **Johann Maarouf, délégué syndical CFDT**, a affirmé que "son organisation était prête à rejoindre la grève si aucune avancée n'était possible". Il a également mis en avant la nécessité d'un "**vrai dialogue social**", insistant sur le fait que la CFDT partage pleinement l'analyse de la CGT et de FO sur l'appauvrissement des travailleurs du secteur. Selon lui, les employeurs doivent reconnaître que la richesse générée par le Champagne ne peut pas uniquement profiter aux actionnaires et aux dirigeants, mais doit aussi bénéficier à ceux qui la créent chaque jour par leur travail.

Une réunion ajournée et un refus de dialogue !

Quelques minutes seulement après l'ouverture de la réunion, Michel Letter a claqué la porte et ajourné les discussions, refusant de négocier sous la « *contrainte* » de la mobilisation. Dans sa déclaration aux organisations syndicales, il a justifié cette décision par l'absence de concertation préalable avec la délégation patronale sur la tenue de la manifestation :

« Il a été demandé à la délégation CGT d'inviter les manifestants à déplacer le rassemblement devant la Maison des Syndicats. Considérant le refus de la CGT, la réunion a été reportée à une date ultérieure. »

Les autres syndicats, bien que n'étant pas à l'origine de l'appel à la grève, ont eux aussi été contraints de quitter la salle sans pouvoir s'exprimer.

Après la réunion : une intersyndicale renforcée !

Face à ce refus de dialogue, l'intersyndicale a réagi avec fermeté. José Blanco a dénoncé une stratégie de « politique de la chaise vide » de l'UMC et a réaffirmé que les salariés « ne sont pas des variables d'ajustement ».

De son côté, Johann Maarouf (CFDT) a exprimé son indignation !

« Ce qui s'est passé aujourd'hui, c'est simple : une passe d'armes entre la CGT et Michel Letter. Mais nous n'avons même pas pu prendre la parole. Pourtant, les résultats économiques de la filière Champagne sont exceptionnels, il est temps que les salariés en profitent. Nous ne pouvons plus tolérer que les employés soient laissés pour compte alors que le secteur accumule des bénéfices records. L'intersyndicale doit rester unie et maintenir la pression jusqu'à l'obtention d'une revalorisation salariale digne de ce nom. »

Suite à cet ajournement de la paritaire, L'intersyndicale a annoncé qu'elle se réunirait pour organiser la suite des actions et qu'elle ferait un communiqué par mail pour en informer les salariés des maisons de Champagne.

L'Intersyndicale Champagne (CGT, CFDT, FO) appelle tous les salariés à rester mobilisés et à suivre les prochaines actions pour obtenir une augmentation générale des salaires conventionnels satisfaisante.

Restons unis, déterminés et solidaires contre la smicardisation des métiers du Champagne !

VINCI : MOBILISATION LE 13 FÉVIER DEVANT LE SIÈGE SOCIAL À NANTERRE !

Une remise à niveau des salaires devient une urgence vitale surtout pour ceux qu'on a qualifiés, il n'y a pas si longtemps, de « *travailleurs de première ligne* », ceux qui font avancer par leur production l'économie de notre pays. Il ne faut surtout pas oublier que le salaire est la base de tout notre système de répartition en France : les caisses de la sécurité sociale, de la retraite, du chômage, ... de tout cela nous en avons tous besoin. Les patrons, les financiers parlent de rémunération comprenant un tas de variables, pour eux le mot salaire est à bannir, car ils veulent casser notre système social de protection. Il faut donc impérativement, surtout en ces moments troublés, que les salariés s'unissent et se mobilisent pour se faire entendre. Le groupe Vinci et ses actionnaires ne cessent de s'enrichir d'année en année, alors que ses salariés qui font front de toutes parts sur le terrain et produisent toutes ces richesses n'en bénéficient nullement.

Au fil de ces années, on en est arrivé à un tel point qu'il ne faut même plus employer le terme de pouvoir d'achat mais de reste à vivre !

Pour Vinci, l'augmentation des salaires, bien souvent à la tête du client et très rarement généralisée sera le plus souvent inférieure à 2,2% en 2025. Pour les très petits salaires avec la hausse de la cotisation de la mutuelle cela va induire mathématiquement une baisse du salaire net pour cette nouvelle année, une honte pour un groupe tel que VINCI !! Alors que les prix à la consommation explosent depuis plusieurs années, surtout sur des postes importants de dépenses au niveau du foyer familial.

Ceci se répète d'année en année, alors que les bilans financiers et les résultats du groupe qui se chiffrent en Milliards d'euros n'ont cessé de croître.

Pour toutes ces raisons, salariés du groupe VINCI, organisez-vous, mobilisez-vous avec la CGT : Pas de salaire en dessous de 2.000€, 300€ d'augmentation pour tous et retour au départ en retraite à 60 ans ou 150 trimestres validés avec possibilité d'un départ anticipé à 55 ans.

L'argent dans le groupe Vinci il y en a, voici quelques chiffres pour l'année 2024 : Le chiffre d'affaire et le carnet de commande devraient avoisiner les 70 Milliards, la trésorerie disponible serait d'environ 12 Milliards pour un résultat net qui devrait se situer autour de 5 Milliards.

VINCI a le pouvoir de permettre à l'ensemble de ses salariés de vivre dignement donc également à ses salariés de « première ligne » qui au quotidien créent la richesse du groupe.

N'oublions pas également la retraite à 64 ans !

Impossible dans nos métiers très pénibles.

Vinci parle « *d'employabilité* » ! Une hérésie, alors qu'on sait que 50% des salariés dans nos métiers sortent précocement du monde du travail avant 59 ans. Pour cela nous demandons pour nos métiers la retraite anticipée à 55 ans. L'âge moyen des traitements des dossiers inaptitudes est de 53,5 ans. Sans oublier des embauches pour pallier le manque cruel de personnel, ce qui oblige les salariés aujourd'hui sur les chantiers à être « *multitâches* » pour un même salaire et qui plus est à l'origine de l'augmentation des accidents de travail.

MICHELIN : 500 MANIFESTANTS DEVANT LE SIÈGE À CLERMONT-FERRAND !

Place des Carmes, à Clermont mardi 4 février à midi, le cortège de Cholet s'entend de loin. Il est venu rejoindre un appel intersyndical pour une après-midi de présence devant le siège de Michelin.

L'arrivée est houleuse avec une foule qui ouvre les barrières de sécurité. Mais l'affrontement avec les forces de l'ordre n'est pas prévu et les choses se calment rapidement. « *On est des ouvriers, pas des casseurs* », scande la foule.

Symboliquement, les numéros d'immatriculation des licenciés sont collés sur la vitre du siège. 1.254 au total.

Il y a évidemment une revendication pécuniaire, « *40.000 euros d'indemnités supra-légales, ce sont des poussières* », mais surtout un profond sentiment d'injustice. « ***On a encensé notre productivité, on nous a félicités et finalement, on nous a viré*** », se souvient Loïc, parti à 5 heures de Cholet.

Et une communication de l'entreprise qui ulcère les Bibs. Rarement dans une manifestation de salariés Michelin, le patron aura été individuellement la cible des slogans et des cris à ce point. « Menegaux s'accapare les médias pour dire que le salariat français coûte trop cher. On n'est plus en sécurité nulle part dans cette boîte. C'est devenu une boîte comme une autre », continue Romain.

Entreprise qui, comme les autres, promeut le « made in France » !

Mon père était heureux de me montrer ses quatre pneus Michelin neufs sur sa voiture. J'ai regardé, sur quatre, trois étaient fabriqués en Pologne. Que les boîtes du CAC 40 arrêtent de nous parler du made in France. Elles ont leurs sièges en France, mais leur actionnariat n'a pas de nationalité »

Thomas (8 ans à l'usine de Cholet).

FONDERIE DE BRETAGNE: LA CGT MANIFESTE DEVANT LE SIÈGE DE RENAULT !

200 personnes ont manifesté mardi matin devant le siège de Renault à Boulogne-Billancourt à l'appel de la CGT, pour défendre les salariés de la Fonderie de Bretagne (FDB). Cette ancienne filiale du constructeur automobile a été placée le 23 janvier en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Rennes, conformément à la demande de la direction qui cherche à préserver ses 350 emplois.

La CGT exige le maintien de l'activité sur le site de Caudan (Morbihan), des "*investissements pérennes*" et une "*stratégie industrielle*" pour la fonderie.

"*Les grands donneurs d'ordre comme Renault ne peuvent pas se décharger de leurs responsabilités*", a lancé le délégué syndical CGT du groupe Renault, Thomas Ouvrard.

Une autre manifestation s'est déroulée près de l'Assemblée nationale mardi après-midi, alors que le patron de Renault Luca de Meo était auditionné par la Commission des affaires économiques.

Le tribunal de commerce examine la situation de FDB le 12 mars !

Fonderie de Bretagne, qui produit des pièces en fonte pour les suspensions et les échappements, avait été vendue en 2022 au fonds d'investissement allemand Callista Private Equity. Le groupe automobile français est toutefois resté le principal client de la Fonderie et représentait **95% de son chiffre d'affaires en 2024**. Renault a refusé depuis l'été 2024 de s'engager sur un volume de commandes précis pour les années à venir, refus qui aurait, selon la direction de FDB, fait capoter les discussions entamées pour une reprise de l'entreprise par un autre fonds d'investissement, Private Assets.

Ce fonds, lui aussi allemand, est propriétaire d'un groupe **de fonderies en Allemagne et en Espagne**, Procast Guss. Il s'était engagé à apporter 11.000 tonnes de production au plan de charge, selon la direction de FDB. La CGT demande notamment que Renault maintienne sa part de marché jusqu'en 2028 pour "*permettre la montée en charge de la diversification*" des clients.

La chambre du conseil du tribunal de commerce de Rennes doit examiner la situation de FDB le 12 mars, pour éventuellement poursuivre la période d'observation ou statuer sur "*sa liquidation judiciaire si son redressement s'avérait impossible*."

GRÈVE À L'HÔPITAL LYON MERMOZ : LA DIRECTION RÉPRIME, LES SALARIÉ-ES RÉSISTENT !

"*En pleine crise sociale, la direction de l'hôpital privé Jean Mermoz à Lyon, s'enfonce dans un autoritarisme inacceptable. Alors que les brancardier-es ont entamé leur 3ème semaine de grève, ils et elles sont rejoints par les agents de la pharmacie, excédés par leurs conditions de travail et le mépris affiché par la direction. Face aux revendications légitimes, la seule réponse de la direction est le refus du dialogue et la répression*".

Une gestion brutale et des décisions révoltantes !

Mardi 27 janvier, la direction a menacé des salarié-es réquisitionné-es de poursuites pénales pour ne pas s'être présenté-es à leur poste alors qu'ils n'avaient même pas reçu leur notification de réquisition ! Une intimidation honteuse qui en dit long sur l'état d'esprit de la direction.

Ce mercredi 29 janvier, avait lieu un CSE extraordinaire. Selon le syndicat CGT, la direction a fait dans la provocation alors que le mécontentement et les mobilisations sont très présentes dans l'Hôpital :

Refus catégorique de négocier avec les grévistes ;

- Suppression d'un usage établi permettant aux salarié-es de poser leurs congés en janvier, entraînant une perte sèche de congés payés pour les grévistes alors que leur période de référence est de janvier à décembre ;
- Réorganisation arbitraire du service des brancardier-es visant à réduire leurs missions et à préparer des licenciements ;
- Mise en danger des patients et des équipes : les salarié-es de la salle de réveil, en burn-out, doivent désormais gérer seuls les brancards et les patients ;
- Une fiche d'événement indésirable signalant ces dysfonctionnements a été mystérieusement "*perdue*" par la direction.

Le mouvement ne faiblit pas et attire l'attention !

Malgré les manœuvres, la mobilisation se renforce. Les télévisions sont venues couvrir le mouvement pour la seconde fois, et Radio Scoop diffuse régulièrement des informations sur la grève. La CGT, quant à elle, est exclue des discussions, preuve supplémentaire de la volonté de la direction d'étouffer toute contestation.

Le syndicat CGT attire l'attention de tous les médias pour qu'ils se penchent sur cette situation alarmante où les droits des salarié-es sont bafoués en toute impunité !

La CGT représentée par l'Union départementale 69, l'Union locale du 7ème et 8ème, et l'Union Syndicale Départementale Santé Action Sociale du Rhône et de la Métropole rappellent que **le système de santé n'est pas un bien commercial et l'état doit prendre ses responsabilités et respecter le droit à la santé pour toutes et tous !**

RÉFORME DES RETRAITES : LES DOCKERS DE LORIENT (MORBIHAN) BLOQUENT LE PORT ET DEMANDENT À RENÉGOCIER L'ÂGE DE DÉPART !

Le port de Lorient est à l'arrêt depuis jeudi 30 janvier déclare le syndicat CGT des dockers. Aucune entrée ni sortie de navires dans le port de commerce. Les dockers demandent à renégocier leur âge de départ à la retraite.

À l'appel de la Fédération nationale des Ports et Docks CGT, les dockers et agents portuaires de Lorient ont effectué un deuxième jour de grève vendredi pour dénoncer l'attentisme du gouvernement sur leur régime de retraite. Tout comme leurs collègues des ports de Dunkerque, Marseille, Calais et Boulogne.

Dans ce "*petit*" port en volume de marchandises, la CGT des dockers affirme que "*le port est à l'arrêt*" depuis jeudi.

Les dockers peuvent valider leur départ en retraite quatre ans avant l'âge légal, soit à 60 ans, contre 58 ans avant la réforme de 2023. Ils souhaitent négocier ce relèvement de l'âge de départ et prolonger des mesures de retraite anticipée pour les salariés ayant été exposés à l'amiante au cours de leur carrière.

Le gouvernement ne respecte pas ses engagements !

La fédération de dockers et d'ouvriers portuaires a estimé que le gouvernement ne "*respectait pas ses engagements*" sur la réforme des retraites, pour laquelle une concertation avec les partenaires sociaux est prévue fin février.

Un préavis de grève nationale pour le jeudi 30 et le vendredi 31 janvier avait été déposé mi-janvier par la Fédération nationale des Ports et Docks CGT, qui a également appelé à des grèves perlées jusqu'à fin février.

Quels impacts si la grève se durcit ?

TLF Overseas, le syndicat professionnel réunissant organisateur de transport et représentant en douane, a appelé vendredi "*à la mise en place de mesures urgentes pour limiter les impacts sur la chaîne logistique*" constatant que les flux "*commencent à se détourner vers les autres ports européens comme Anvers, Gênes, Rotterdam et Barcelone*".

Les dockers et agents portuaires de Lorient avaient déjà mené une opération "*port mort*" le 7 juin dernier à l'appel national de la CGT pour protester contre la réforme des retraites de 2023. En vain.

DROIT DE RETRAIT DES AGENTS DU SERVICE ENFANCE-FAMILLE DU TARN ET GARONNE !

Le 28 janvier 2025, 31 agents du service Enfance-Famille du Conseil départemental ont exercé leur droit de retrait, dénonçant des conditions de travail dégradées et un manque de moyens affectant la prise en charge des enfants protégés.

Face à cette situation, une réunion d'urgence a été organisée le 29 janvier, suivie d'une commission F3SCT le 30 janvier, en présence des représentants des agents et de l'administration. Après examen, le droit de retrait a été validé.

Les agents alertent sur plusieurs dysfonctionnements critiques :

- Conditions de travail et management inadaptés, générant tensions et mal-être.
- Exposition à des situations de violences mettant en danger les travailleurs sociaux dans l'exercice de leurs missions.

- Manque de places d'accueil pour les enfants eu égard à l'accroissement des ordonnances de placement.
- Insuffisances de dispositifs médico-sociaux pour les enfants relevant d'accompagnement spécifique.
- Besoin urgent de recrutements pour garantir un accompagnement sécurisé.
- Saturation de l'espace visite pour être conforme aux décisions judiciaires.

Malgré les alertes répétées depuis de nombreux mois, aucune réponse concrète et suffisante n'a été apportée par l'administration.

Les agents restent mobilisés pour que des engagements soient pris et suivis d'actions concrètes et appellent à une réelle reconnaissance des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien, afin de mener à bien leur mission de protection de l'enfance.

Les 31 agents du service !

LA FRANCE ENREGISTRE UN NOMBRE RECORD DE S.D.F ET "S'ENFONCE DANS LA CRISE DU LOGEMENT" !

Dans son rapport annuel sur le mal-logement, l'association pour le logement des défavorisés s'inquiète de l'"**attentisme**" politique face à l'"**aggravation**" de la situation de millions de Français fragilisés, parmi lesquels quelque **350.000 personnes sans domicile**.

Quand atteindra-t-on le fond ? "

La France s'enfonce dans la crise du logement, alerte la Fondation pour le logement des défavorisés, à l'occasion de la publication de son 30ème rapport annuel sur l'état du mal-logement dans le pays. Au terme d'une année 2024 marquée par une forte instabilité politique, *"tous les signaux sont au rouge"* et *"l'urgence s'aggrave"* pour les personnes mal-logées, estime l'association.

Parmi une longue liste de *"données préoccupantes"*, la Fondation dévoile une estimation record d'au moins 350 000 personnes sans domicile en France, contre **330.000 les années précédentes**. Elle s'inquiète d'un nombre de morts dans la rue *"le plus élevé jamais dénombré"* et d'un total historique de **19.000 expulsions locatives menées avec l'appui des forces de l'ordre** en un an, auxquelles s'ajoutent **"plus de 100.000 expulsions"** de personnes vivant dans des squats, des bidonvilles ou des campements. Preuve de l'ampleur du phénomène, **"4 millions de personnes"** sont mal-logées (dépourvues de logement personnel ou vivant dans des conditions très difficiles), tandis que **12 millions sont "fragilisés par la crise du logement"**, selon les derniers chiffres.

Pour la première fois de son histoire, la Fondation consacre une large part de son rapport aux difficultés des personnes en situation de handicap. Celles-ci *"souffrent du manque de logements accessibles en raison d'importants retards dans la production et d'un habitat pensé pour les personnes valides"*, interpelle sa présidente, Marie-Hélène Le Nédic. Ce public, qu'il soit à mobilité réduite ou atteint d'un handicap invisible, s'avère surreprésenté parmi les mal-logés et fait face à *"des discriminations généralisées"* dans le marché locatif privé, souligne le rapport, publié à une semaine du 20^e anniversaire de la loi handicap de 2005.

Le logement délaissé par les responsables politiques !

Dans un pays où *"la pauvreté progresse"* et où *"les inégalités s'approfondissent"*, *"l'électrochoc attendu autour de la question du mal-logement peine à venir"*, déplore l'association. L'embolie du parc locatif social se poursuit, avec toujours plus de demandeurs (2,7 millions de ménages en attente) et des attributions toujours plus rares (moins de 400 000 nouveaux heureux élus en 2023). *"Il n'y a pas de solution au mal-logement quand les bailleurs sociaux sont empêchés de construire, de réhabiliter ou même d'entretenir de nouveaux logements, en raison du prélèvement sur leurs ressources de 1,3 milliard d'euros par an instauré en 2017"*, tance la Fondation.

Dans son rapport, elle appelle le gouvernement à sortir de l'"attentisme" qui s'est accentué à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale. *"Faute d'être reconnu comme une priorité, le logement a finalement été délaissé par les responsables politiques, comme le montre la baisse de l'effort public pour le logement, **passé de 2,2% du PIB en 2010 à 1,5% en 2023**"*, dénonce-t-elle.

L'association presse l'exécutif de corriger le tir par rapport aux réponses à la crise esquissées jusqu'ici. *"Les préoccupations économiques de relance de l'activité immobilière ont pris le pas sur la dimension sociale de la politique du logement, sans parler de son volet environnemental"*, estime-t-elle.

HÔPITAL D'ABBEVILLE (SOMME) : LA GRÈVE CONTINUE, LA CGT INFLEXIBLE SUR SES REVENDICATIONS, LA DIRECTION AVANCE DES SOLUTIONS !

Le préavis de grève illimité lancé le 6 janvier 2025 se poursuit à l'hôpital d'Abbeville. La CGT a fait signer sa pétition aux usagers, dans le hall lundi 3 février. La direction avance des solutions pour les effectifs.

Les personnels maintiennent la pression au centre hospitalier d'Abbeville. Le syndicat dénonce un manque de personnel au sein des services et la non rémunération de près de 70.000 heures supplémentaires.

Lundi matin, plusieurs salarié-es étaient mobilisés dans le hall de l'hôpital pour proposer aux usagers et soignants la signature d'une pétition. Dans un courrier adressé à l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France, la CGT rappelle l'urgence de la situation et demande la réalisation d'un état des lieux des besoins et des effectifs de l'établissement. En fin d'après midi la pétition avait recueilli près de 700 signatures.

MONTPELLIER (HÉRAULT) : LES TRAVAILLEURS DE LA PROPRETÉ EN GRÈVE POUR DES HAUSSES DE SALAIRES !

La négociation salariale 2025 dans le secteur de la Propreté s'annonce tendue. Face au refus du patronat d'augmenter les salaires, la CGT a appelé à la mobilisation le 4 février.

« *La rupture du dialogue vient de votre incapacité à négocier* ». La phrase, cinglante, vise directement le patronat de la Propreté. Elle résume l'exaspération des travailleurs et des représentants syndicaux face à l'échec des discussions. Depuis plusieurs semaines, la CGT tente d'arracher une revalorisation des salaires. Pourtant, le patronat campe sur une position radicale : **aucune augmentation en 2025**. La tension monte, et la CGT ne compte pas en rester là. L'organisation syndicale exige une hausse de 3 % des salaires dès le 1er janvier 2025, ainsi qu'une amélioration de la prime de fin d'année conventionnelle (PFA) pour se rapprocher d'un 13e mois.

Un secteur essentiel, mais des bas salaires !

Agents d'entretien des bureaux, des commerces, des établissements publics : les travailleurs de la Propreté exercent des missions indispensables. Pourtant, leurs salaires restent parmi les plus bas. La plupart des contrats ne dépassent pas le Smic et les conditions de travail sont souvent éprouvantes. À Montpellier comme ailleurs, ces agents assurent l'hygiène et la propreté des locaux, souvent en horaires décalés, tôt le matin ou tard le soir. Ils subissent une précarité persistante, aggravée par l'inflation. C'est pourquoi la CGT juge que leur demande d'augmentation est légitime et nécessaire.

Le syndicat rappelle qu'il a toujours été « force de propositions » et qu'il participe à chaque discussion. **Mais cette fois, l'échange semble impossible**. Face à cette impasse, la CGT a lancé une grève massive **mardi 4 février 2025, de 11h à 15h**, devant l'office de tourisme de Montpellier.

Les travailleurs de la Propreté ont cessé le travail et se sont rassemblés devant les chantiers pour exprimer leur colère.

LUBRIZOL : LICENCIEMENTS MASSIFS À ROUEN ET AU HAVRE !

L'entreprise Lubrizol a annoncé vouloir engager une réorganisation de ses sites de Rouen et du Havre (Seine-Maritime), qui pourrait aboutir à **la suppression de 169 postes**.

Le ciel s'assombrit sur l'économie de la Seine-Maritime, département normand qui a déjà connu le plus grand nombre d'entreprises défaillantes (en redressement ou en liquidation) en 2024.

L'entreprise Lubrizol a annoncé dans un communiqué « envisager un projet de réorganisation de ses sites de Rouen et du Havre », qui pourrait aboutir à **la suppression de 169 postes, sur les 665 que comptent ces deux sites**.

Évolution du parc automobile !

« *Ce projet vise à faire face à la baisse de la demande que connaît le marché des additifs en Europe depuis 10 ans et à sa surcapacité de production qui va se maintenir durablement, précise le communiqué. Cette évolution est due au développement du parc automobile électrique européen mais également à la réduction du recours à l'automobile, du fait de la croissance de la mobilité douce, du développement des réseaux de transport public et du télétravail.* »

L'essentiel de l'activité industrielle actuelle demeurera sur le site de Rouen, les salariés dénoncent le manque d'anticipation sur la nécessaire transition écologique de cette industrie, et la délocalisation d'une partie de la production dans des pays moins exigeants en termes de normes environnementales.

MONDE

BELGIQUE : FIN DE PARCOURS POUR AUDI BRUXELLES, 3.000 EMPLOIS SUPPRIMÉS !

Dans un contexte très difficile pour l'industrie automobile européenne, Audi confirme **la fermeture de son site bruxellois fin février 2025**. Cette décision s'accompagne d'un plan social. Cette situation fait écho aux difficultés du groupe Volkswagen, qui **prévoit 35 000 suppressions de postes en Allemagne**.

La nouvelle était redoutée depuis plusieurs mois par les salariés de l'usine [Audi](#) de Bruxelles : le couperet est officiellement tombé avec l'annonce de l'arrêt définitif de la production du SUV électrique [Q8 e-tron](#) **le 28 février prochain**. Cette décision, qui entraînera la fermeture du site, **impacterait directement quelque 3 000 employés**. Après "*d'intenses négociations*", la direction et les représentants du personnel sont parvenus à un accord qualifié

d'"**équitable**" par Thomas Bogus, PDG d'Audi Brussels. *"Je suis très heureux qu'en dépit de négociations difficiles, nous soyons parvenus à un accord équitable pour les employés"*, a-t-il déclaré, soulignant que **toutes les parties prenantes ont su placer "les employés au centre de leurs actions"**.

Le plan social négocié comprend plusieurs volets destinés à accompagner les salariés. Une prime d'entreprise, dont le montant variera selon l'ancienneté, viendra s'ajouter aux indemnités légales de licenciement. Selon les informations communiquées par le constructeur aux anneaux, **le package total devrait représenter plus du double des compensations minimales obligatoires**. Des dispositifs spécifiques ont également été prévus pour les différentes catégories de personnel. Les salariés âgés de plus de 60 ans bénéficieront de mesures particulières, tandis que l'ensemble des employés aura accès à des services de coaching pour faciliter leur reconversion professionnelle.

Une industrie qui se cherche !

La fermeture annoncée de l'usine de Bruxelles est programmée depuis quelques mois. Après les rumeurs, le constructeur allemand a confirmé sa fermeture alors que le modèle qui y était assemblé ne parvenait pas du tout à trouver son public. Avec un **prix affiché à plus de 80 000 euros en France**, l'Audi Q8 e-tron n'a pas su convaincre les clients et est condamnée à disparaître à tout jamais.

La maison-mère d'Audi n'est pas non plus en grande forme. Le groupe Volkswagen a en effet annoncé un plan massif de réduction d'effectifs, prévoyant **la suppression de plus de 35 000 postes en Allemagne**. Cette restructuration s'accompagne d'une baisse significative de la production, estimée à 734 000 unités.

Volkswagen envisage d'ouvrir ses usines allemandes à des constructeurs chinois. David Powels, représentant de Volkswagen, confirme cette information: *"Nous sommes ouverts à toute discussion sur n'importe quel sujet avec n'importe quel partenaire."*

Cette déclaration laisse entrevoir la possibilité de voir des véhicules électriques chinois sortir des chaînes de production allemandes, un scénario qui aurait semblé impensable il y a quelques années. Gernot Döllner, dirigeant d'Audi, reconnaît que cette option *"abaîsserait la barrière d'entrée de ces concurrents"* sur le marché européen. Cette situation illustre parfaitement les bouleversements que traverse l'industrie automobile européenne, confrontée à la transition électrique, à la concurrence asiatique et à la nécessité de repenser ses modèles de production. Pour être plus clair, on assiste aux conséquences du capitalisme à son plus haut niveau, c'est à dire l'impérialisme !!!

ALLEMAGNE : L'ÉQUIPEMENTIER CONTINENTAL VA FERMER QUATRE USINES DE SA DIVISION CONTITECH !

Continental va fermer quatre usines et réduire l'activité de deux autres, toutes situées en Allemagne. L'équipementier continue son vaste plan de restructuration, qui vise à économiser **400 millions d'euros par an à partir de 2025**, dans un contexte de crise pour les constructeurs automobiles européens.

Les suppressions de postes continuent chez Continental. La division ContiTech de l'équipementier automobile allemand va fermer quatre usines et réduire les activités de deux autres en Allemagne, a annoncé l'entreprise jeudi 30 janvier 2025. **Les 580 nouveaux emplois menacés s'ajoutent aux 7.150 postes supprimés dans le monde, annoncés en 2024**. Ce sont 3% des effectifs du groupe qui sont concernés. Continental travaille depuis plus d'un an sur son vaste plan de restructuration, qui vise à réaliser des économies de 400 millions d'euros par an à partir de 2025.

Une scission avec sa branche Automotive !

ContiTech, branche spécialiste de l'ingénierie des matériaux au-delà du caoutchouc, fermera ses usines de Bad Blankenburg, Stolzenau et Moers, ainsi que les sites combinés de Frohburg et Geithain. **La production de son usine de Hanovre-Vahrenwald devrait également s'arrêter au premier semestre 2026 et être transférée en République tchèque**. Les activités d'un dernier site à Hambourg devraient être réduites, a précisé l'entreprise, qui n'a pas encore évoqué de calendrier.

Continental avait annoncé début décembre 2024 sa scission en deux parties pour rendre autonome sa branche "Automotive", la moins rentable, dédiée aux composants automobiles comme les freins, les capteurs, ou les écrans. Le groupe souhaite désormais se concentrer sur ses activités plus performantes : les pneus (son activité historique), et les solutions industrielles, avec ContiTech.

Une restructuration face à une crise du secteur automobile européen !

Face à une demande faible, des coûts élevés, la concurrence croissante de la Chine et une transition plus lente que prévu vers les véhicules électriques, les constructeurs automobiles européens ont annoncé plusieurs fermetures d'usines et des licenciements massifs. Leurs difficultés se répercutent sur les équipementiers. *"L'évolution de l'industrie automobile et de l'exploitation du lignite en Europe nous place devant des défis"*, a déclaré Philip Nelles, membre du directoire de Continental et directeur de la division ContiTech.

L'Allemagne a été notamment marquée fin décembre 2024 par la suppression de 35 000 emplois annoncée par le constructeur Volkswagen, et l'arrêt de la production dans deux de ses usines. La France n'est pas épargnée, avec des plans sociaux chez Michelin et Walor, ou le redressement judiciaire de la Fonderie de Bretagne et ArcelorMittal.

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :
Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement